

PARTENARIAT MINSEC-NHPC. La convention y relative a été signée le 22 juin 2017, à Yaoundé.

Un enseignement technique de qualité

DANS SON DISCOURS à la jeunesse, le 10 février 2015, le président de la République Paul invitait «le gouvernement, à travers les structures mises en place, à poursuivre la formation professionnelle, la promotion de l'auto-emploi et le financement des microprojets. Je demande également aux chambres consulaires, aux organisations patronales, bref au secteur privé, de prendre leur part de responsabilité». Pour accompagner cette volonté forte de privilégier l'emploi local et satisfaire la forte attente locale, en matière d'éducation des jeunes, la Société Nachtigal Hydro Power Company (Nhpc) s'est engagé à travers cette convention à développer un partenariat solide et durable avec le Ministère des Enseignements Secondaires (Minsec), afin de renforcer les capacités des établissements d'enseignements techniques.

A travers ce partenariat, il est question d'apporter une importante contribution à la formation des apprenants de l'enseignement secondaire technique. Ainsi les filières en génie civil, mécanique et électrique des ly-

cées techniques d'Obala, de Ntui, de Mbandjock et du Cetic de Batchenga seront dotées dans les ateliers et salles spécialisées d'équipement, de divers matériels et d'infrastructures d'ici l'année scolaire 2017-2018. «Le projet va contribuer de façon positive au développement économique,

aussi bien national en assurant une fourniture importante d'électricité compétitive que sur le plan local avec des retombées économiques directes et indirectes», a laissé entendre Olivier Flambard, Directeur Général de Nhpc dans son allocution de circonstance.

Dans la nécessité d'apporter

des réponses appropriées à des jeunes de la zone du projet du barrage de Nachtigal, notamment en matière de formation, d'employabilité et d'adaptation à l'évolution technologique, la signature de cette convention va engrangé d'autres enjeux considérables ; assurer le renforcement des capacités du corps enseignant de l'enseignement secondaire technique, offrir des stages professionnels aux élèves des établissements riverains, oeuvrer à l'insertion socioprofessionnelle des élèves desdits établissements. Cet appui de la société Nachtigal Hydro Power Company permettra la mise en place des mécanismes innovateurs nécessaires à la professionnalisation des enseignements du système éducatif camerounais. «Avec la signature de cette convention, nous assistons à la concrétisation d'un partenariat fructueux souhaité avec le secteur privé au service de notre système éducatif en pleine mutation», a déclaré Jean Ernest Masséna Ngallé Bibébé, ministre de l'Enseignement Secondaire.



Jean Ernest Masséna Ngallé Bibébé, ministre de l'Enseignement Secondaire.

Christelle Tsogo Mballa

A l'g rã p d m le la c f m fa c ta jo sc cr de m m A c' la p r le r n e s au so vo la le m lie r tie titu du Pr lid les Ou fes tãr Ho fan jou